

Émissions financées des portefeuilles de placements

Comprendre les risques climatiques dans le cadre de l'investissement durable

Les changements climatiques peuvent avoir une grande incidence sur les marchés financiers et le rendement des placements. Co-operators cherche à gérer les risques et les occasions d'investissement associés aux changements climatiques et à la transition vers une économie résiliente, à faible taux d'émission.

En 2014, Co-operators a été la première compagnie d'assurance canadienne à signer l'[Engagement de Montréal sur le carbone](#), lancé dans le cadre des [Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies](#). Les signataires s'engagent à mesurer et à divulguer publiquement l'empreinte carbone, ou les émissions financées, de leurs portefeuilles de placements. En 2021, nous avons réaffirmé notre engagement envers l'action climatique en nous joignant à l'initiative *UN-convened Net-Zero Asset Owner Alliance*, qui, au début de 2023, regroupait plus de 80 propriétaires d'actifs du monde entier administrant onze mille milliards de dollars US en actifs pour soutenir la transition climatique. Dans le cadre de cet engagement, nous nous sommes fixés comme objectif de réduire les émissions de carbone de 25 % d'ici la fin de 2025 et de 50 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de base de 2020. Nous reconnaissons que les investisseurs seuls ne peuvent pas aider les économies à atteindre les objectifs de zéro émissions nettes et que les responsables politiques, l'industrie et la société sont des parties prenantes essentielles dans ce processus. Grâce à ces engagements, nous voulons apporter notre contribution à la transition cruciale vers l'objectif de zéro émissions nettes.

Le fait de mesurer et de comprendre l'empreinte carbone et les autres risques liés aux changements climatiques cadre avec l'approche d'investissement actif adoptée par notre société de gestion de placements, Addenda Capital. Après avoir signé l'Engagement de Montréal sur le carbone en 2015, Addenda est devenue la première société de gestion de placements canadienne à divulguer l'empreinte carbone de l'ensemble de ses fonds d'actions. En 2021, Addenda s'est jointe à l'initiative Net Zero Asset Managers et ses premiers objectifs ont été publiés en octobre 2022.¹

Reconnaissant que les méthodes de divulgation de l'empreinte carbone et la qualité des données divulguées évoluent constamment, Co-operators s'engage à suivre les pratiques exemplaires mondiales en matière de déclaration. En 2020, le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) a publié la [norme internationale de comptabilisation et de déclaration des émissions de GES pour le secteur financier](#). Il s'agit d'une approche normalisée de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre (GES) pour les sociétés de services financiers. Nous avons commencé à utiliser la méthodologie du PCAF pour calculer les émissions financées de nos portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises cotées en bourse en 2020. Cette méthodologie comprend une mesure de la qualité des données, que nous avons divulguée avec chacun de nos résultats de mesure des émissions financées. Elle souligne la qualité variable des données liées aux émissions de carbone par catégorie d'actifs (voir la moyenne pondérée de l'intensité des émissions de carbone). Depuis 2022, Co-operators fait une déclaration annuelle des émissions financées au plus tard le 30 juin de chaque année. Cela permet d'harmoniser notre cycle de production de rapports et le cycle de déclaration des émissions de l'entreprise.

Nos mesures d'émissions financées

Nous mesurons et suivons de près les émissions financées de nos placements en fonction de trois indicateurs :

1. Les émissions absolues mesurent notre part des émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) provenant de nos portefeuilles d'actions cotées en bourse et d'obligations de sociétés. Cet indicateur est exprimé en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂).
2. L'intensité économique des émissions mesure les émissions absolues normalisées en fonction de la valeur marchande de nos portefeuilles d'actions cotées en bourse et d'obligations de sociétés. Cet indicateur est exprimé en tonnes d'éq. CO₂ par million de dollars investi.
3. La moyenne pondérée de l'intensité des émissions de carbone représente l'intensité moyenne des émissions de carbone (émissions par unité de ventes de l'entité émettrice) produites par nos placements. Elle révèle

¹<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories/addenda-capital-inc/>

l'exposition du portefeuille aux sociétés générant une forte concentration d'émissions de carbone. Cet indicateur est exprimé en tonnes d'éq. CO₂ par million de dollars de ventes.

En 2015, nous avons commencé par dévoiler les émissions financées de nos placements en actions, puis en 2016, nous avons ajouté celles d'autres catégories d'actifs. De nouvelles catégories d'actifs seront incluses au fil du temps à mesure que les méthodologies sont développées.

Émissions absolues

Au 30 juin 2022, les placements en actions cotées en bourse et en obligations de sociétés détenus par Co-operators étaient associés à 284 540 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone de gaz à effet de serre (sources d'émission des portées 1 et 2 seulement²) émis par les sociétés figurant dans notre portefeuille. Le principal facteur qui explique la différence entre les résultats de cette année et des années précédentes, c'est la disponibilité accrue des données des sous-secteurs sur les émissions de carbone. Pour cette raison, les résultats de cette année ne sont pas directement comparables à ceux des années passées. Sans ce changement à la méthodologie, nous estimons que les émissions de carbone auraient été les mêmes qu'en 2021 ou légèrement supérieures. La note de qualité des données du PCAF au 30 juin 2022 était de 2,4 comparativement à 2,3 pour 2021. Bien que l'utilisation des données plus détaillées des sous-secteurs ait amélioré l'exactitude de nos émissions, elle n'a pas rehaussé la note de qualité parce que les émissions demeurent des estimations, et non des émissions réelles déclarées par les sociétés. Ces améliorations apportées à la méthodologie permettent de tenir compte des données les plus exactes disponibles au moment de l'analyse. Cela montre également que la déclaration des émissions de carbone, la qualité des données et les méthodes connexes évoluent constamment. Nous examinerons la possibilité de retraitement des résultats des années précédentes pour pouvoir analyser les tendances.

Nos émissions financées absolues dépassent largement les émissions de nos propres activités, qui totalisaient 20 532 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone en 2022 (voir [Notre empreinte carbone](#)). Co-operators maintient un statut de neutralité carbone nette depuis 2020 grâce à des réductions internes, des achats de certificats d'énergie renouvelable et des achats de compensations carbone. Le fait que nos émissions financées soient plus de 13 fois supérieures à celles de nos activités souligne l'importance de notre approche à l'égard de l'investissement durable. Cette approche met l'accent sur l'intendance et la sensibilisation, et encourage les sociétés dans lesquelles nous investissons à gérer leurs risques climatiques et à réduire leurs émissions.

Émissions absolues des portefeuilles de placements

2022 : 284 540 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone

Résultats obtenus avec la méthodologie précédente :

2021 : 369 645 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone

2020 : 366 888 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone

Intensité économique des émissions

Au 30 juin 2022, les placements en actions cotées en bourse et en obligations de sociétés détenus par Co-operators avaient une intensité économique d'émission de 57,5 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par million de dollars investi. Encore une fois, même si nous fournissons les résultats des années précédentes en guise de transparence, les résultats de l'année courante ne sont pas directement comparables à ceux de l'année précédente compte tenu du changement décrit ci-dessus relatif à la disponibilité des données (les résultats de années précédentes pourraient être retraités dans les futurs rapports).

Intensité économique des émissions des portefeuilles de placements

2022 : 57,5 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par million de dollars investi

Résultats obtenus avec la méthodologie précédente :

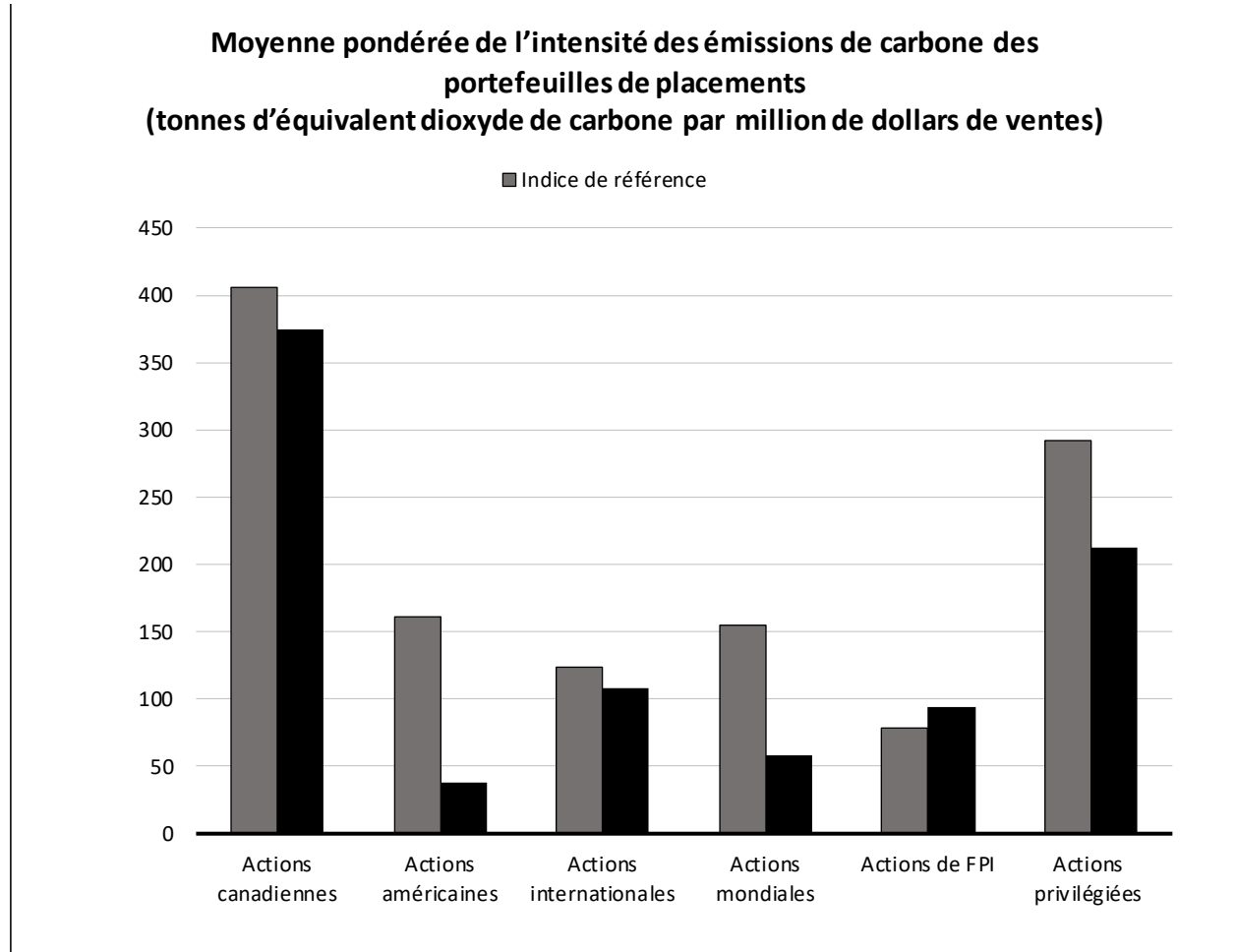
2021 : 67,0 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par million de dollars investi

2020 : 77,7 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par million de dollars investi

²PCAF (2020, p.19). The Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry. Première édition.

Moyenne pondérée de l'intensité des émissions de carbone

Le graphique plus bas illustre la moyenne pondérée de l'intensité des émissions de carbone de certains portefeuilles représentatifs des placements de Co-operators. Les émissions des portefeuilles de FPI de Co-operators sont légèrement plus élevées en moyenne que l'indice de référence, tandis que la moyenne pondérée de l'intensité des émissions de carbone de nos autres portefeuilles est inférieure à l'indice de référence.



Méthodologie : Calcul de nos émissions financées

La façon de mesurer les émissions financées ne cesse d'évoluer, mais il existe toujours de nombreuses lacunes dans les données. Comme il a été mentionné précédemment, nous avons d'abord fondé nos calculs sur la méthodologie du PCAF. Les principaux points de notre méthodologie, énoncés ci-dessous, assurent la transparence de notre approche.

1. Sources de données :
 - a. Données sur les émissions de gaz à effet de serre déclarées et estimées provenant de MSCI ESG Research.
 - b. Données sur les marchés et les données fondamentales provenant de Bloomberg.
 - c. Données sur les indices provenant de MSCI et de S&P.
2. Les données sur les émissions de gaz à effet de serre sont celles de 2021 et fin 2020, et couvrent les portées 1 et 2. Les données sur la valeur de l'entreprise incluant les liquidités sont celles provenant de Bloomberg et datent du 30 juin 2022.
3. Catégories d'actifs couvertes : Les données couvrent les actions cotées en bourse et les obligations de sociétés, y compris nos actions canadiennes, américaines et internationales, ainsi que nos portefeuilles de FPI et d'actions privilégiées.

4. Analyse de nos portefeuilles : Pour différentes catégories d'actifs, des portefeuilles de placements représentatifs ont été sélectionnés afin de calculer la moyenne pondérée de l'intensité des émissions de carbone, car les mêmes stratégies d'investissement sont souvent utilisées pour de nombreux comptes. Le calcul des émissions absolues tient compte des actifs investis à l'échelle du groupe de sociétés Co-operators.
5. Calculs des émissions absolues :
 - a. Pour les sociétés dont les données sur les émissions sont déclarées ou estimées par MSCI ESG Research et dont la valeur d'entreprise incluant les liquidités provient de Bloomberg : nous avons utilisé les plus récentes émissions totales de portées 1 et 2 de chaque société, multipliées par le montant que Co-operators a investi dans la société en question, divisées par la valeur de cette dernière incluant les liquidités.
 - b. Pour les sociétés dont les données d'émissions déclarées ou estimées ou la valeur incluant les liquidités ne proviennent pas de MSCI ESG Research : nous avons estimé notre part des émissions absolues de chaque société en multipliant l'intensité moyenne des émissions de carbone au niveau des sous-industries du système de classification GICS provenant de MSCI ESG Research ou de Bloomberg, les ratios de rotation de l'actif au niveau des industries de la classification GICS provenant de Bloomberg et le montant que Co-operators a investi dans la société en question (selon l'option 3c de la méthodologie du PCAF pour le calcul des émissions financées des actions cotées en bourse et des obligations d'entreprises).³
6. Qualité des données : La méthodologie du PCAF a introduit le concept d'une mesure de la qualité des données, que nous avons calculée et divulguée. L'application des résultats est décrite dans le tableau ci-dessous.

Note de qualité des données du PCAF

Note	Lorsqu'une note est utilisée
1 (meilleure note)	L'entreprise a déclaré des émissions qui ont été vérifiées de manière indépendante et la valeur de l'entreprise incluant les liquidités est connue.
2	L'entreprise a déclaré des émissions qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante et la valeur de l'entreprise incluant les liquidités est connue.
3	Les émissions de l'entreprise sont estimées à l'aide de mesures physiques ou de mesures économiques propres à l'entreprise et la valeur de l'entreprise incluant les liquidités est connue.
4	Les émissions de l'entreprise sont estimées à l'aide de mesures économiques propres à l'industrie et la valeur de l'entreprise incluant les liquidités est connue.
5 (pire note)	Les émissions de l'entreprise sont estimées à l'aide de mesures économiques propres à l'industrie ou la valeur de l'entreprise incluant les liquidités est inconnue.

³ Précisons qu'en 2021, la méthodologie a été mise à jour pour les sociétés dont les émissions déclarées ou estimées et la valeur incluant les liquidités ne provenaient pas de Bloomberg. Entre 2018 et 2020, nous estimions les tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par million de dollars par industrie en utilisant les données de MSCI ESG, multipliées par le montant que Co-operators a investi dans la société. Pour les moyennes des industries, nous avons utilisé l'industrie la plus détaillée disponible dans le système de classification des industries de Bloomberg, qui comptait au moins 6 entreprises avec des données déclarées ou estimées par le MSCI ESG. Nous avons retiré les émetteurs supérieurs et inférieurs de l'industrie pour ne retenir que la moyenne des entreprises restantes.